



Préfet du Bas-Rhin

Tribunal de grande instance de Strasbourg

Communiqué de presse

Strasbourg,
le 18 septembre 2019

Réunion de concertation dans le cadre du Grenelle des violences conjugales dans le Bas-Rhin

Dans le cadre du Grenelle contre les violences conjugales dans le département du Bas-Rhin, une première réunion de concertation était organisée mardi 17 septembre à l'hôtel préfectoral avec l'ensemble des acteurs.

Présidée par Dominique Schuffenecker, directeur de cabinet du préfet du Bas-Rhin, et Yolande Renzi, procureure de la République de Strasbourg, la réunion de concertation a réuni l'ensemble des partenaires territoriaux engagés dans la lutte contre les violences conjugales : services de l'État, magistrats, policiers, gendarmes, services hospitaliers, services du rectorat, avocats, collectivités territoriales, élus locaux, associations, etc.

Le Grenelle, ouvert le 3 septembre par Édouard Philippe, décliné sur l'ensemble des territoires, a pour objectif de faire reculer les violences conjugales et, en tout premier lieu, les homicides par conjoint, dont les récents événements dans le Bas-Rhin nous rappellent l'urgence. Le nombre de femmes victimes de violences conjugales demeure trop élevé : pour le seul Grand-Est, il est de 6 248 au 1^{er} semestre 2019.

Cet objectif s'articule autour de trois axes majeurs :

- prévenir les violences conjugales,
- protéger et prendre en charge les victimes,
- sanctionner et responsabiliser les auteurs de violences.

Des travaux vont se dérouler dans le département pendant deux mois, de septembre à novembre, afin d'identifier les dysfonctionnements dans les dispositifs existants et de faire des recommandations pour les améliorer ou en créer de nouveaux.

Il s'agira de construire des mesures innovantes et concrètes, au plus près des territoires. Ces propositions alimenteront le plan quinquennal national présenté le 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Pour ce faire, les acteurs se mobiliseront dans le cadre :

- d'ateliers territoriaux coordonnés par les sous-préfets d'arrondissement,
- d'ateliers thématiques.

Date de l'atelier	Thèmes de l'atelier	Participants
Jeudi 19 septembre	Renforcer les mesures législatives	Professionnels du droit et enseignants-chercheurs
Vendredi 27 septembre Mardi 1 ^{er} octobre Lundi 7 octobre	Améliorer le parcours de la victime	Associations
Mercredi 2 octobre	Stammtisch du Grenelle	Personnels de l'Eurométropole de Strasbourg
Mercredi 2 octobre	Améliorer le parcours de la victime	Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
Jeudi 3 octobre	Travailler en partenariat sur le territoire de Saverne	Acteurs du territoire de Saverne
Mercredi 9 octobre	Renforcer les mesures législatives et améliorer les pratiques	Avocats
Vendredi 11 octobre	Travailler en partenariat sur le territoire de Molsheim	Acteurs du territoire de Molsheim
Lundi 14 octobre	Mise à l'abri et hébergement d'urgence des victimes	Service hébergement logement de la direction départementale de la cohésion sociale
Vendredi 18 octobre	Travailler en partenariat sur le territoire de Haguenau-Wissembourg	Acteurs du territoire de Haguenau-Wissembourg
Mardi 5 novembre	Renforcer la protection des victimes	COFIL téléphone grave danger

Des dates seront prochainement fixées pour les ateliers concernant les familles des victimes, la prise en charge des victimes dans les quartiers « politique de la ville », ainsi que le territoire de Sélestat.

Les premières pistes de réflexion qui se sont dessinées lors de la réunion de concertation concernent tant la meilleure articulation entre les différents acteurs, que la circulation de l'information, l'accueil et l'accompagnement des victimes, la responsabilisation et l'éviction de l'auteur des violences, la sensibilisation et la formation des professionnels ou les modalités de signalement des violences.

Les acteurs ont décidé la mise en place de groupes de travail au long cours dédiés à :

- la détection et le traitement des signalements et des situations de violence en temps réel,
- la prise en charge des auteurs de violences en lien avec l'accompagnement de la victime,
- la prise en charge en milieu hospitalier.

D'autres pistes de réflexion pourront émerger au cours des travaux.

Pour rappel, toute personne peut faire part de ses propositions à la direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité à l'adresse électronique drdfe@grand-est.gouv.fr.

Contacts presse

Préfecture du Bas-Rhin

Aurélie Contrecivile

Tél. : 06 73 85 16 45

Mail : aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr

Parquet de Strasbourg

Noëlle Heymann

Tél. : 06 24 62 86 15

Mail : chcab.pr.tgi-strasbourg@justice.fr